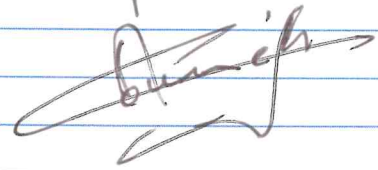
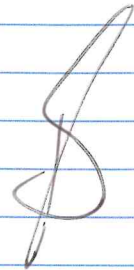


(9) Se présente M^{re} ANSELME LOURDES D'1 rue Forcade
64360 ALOS tel: 06 09 18 72 84 à propos des parcelles
"A" n° 140, 141, et 142 sur le commune de CROÏERON
Carrion priv.





(10) Se présente M^{me} LABORDIE Isabelle 24 route des Pouraux
à NEROTIN tel: 06 32 21 28 97.

Elle demande que la parcelle CO 351 soit à nouveau constructible
alors qu'elle a été classée en "A". Cette parcelle est entourée
de constructions individuelles. Je demande son maintien
en zone constructible.

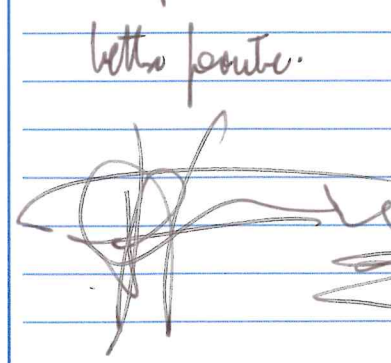
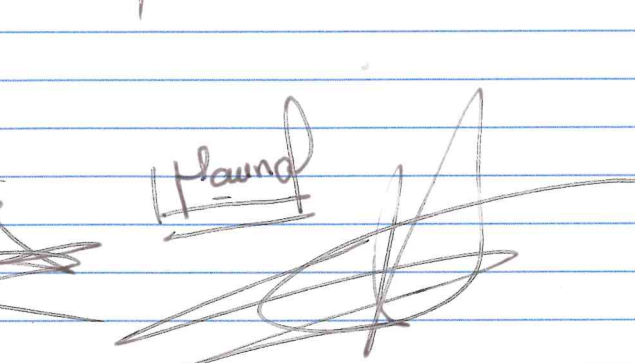
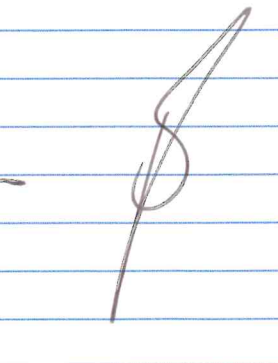




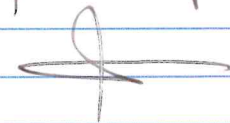
(11) Se présentent SICABAYET Roger et Christine
MAILLAS Luc et Marie
HERRIBERTY François.

à propos des parcelles CN 479 et 480 CN 481 et 482 et CN 483
et AI 35. Ils s'étonnent du classement de ces parcelles en
zone "A" et demandent la reconnaissance de la parcelle AI 35 qui
était prévue pour l'agrandissement de leur ferme,

alors que la parcelle AI 431 est restée constructible.
La parcelle AI 35 est prévue d'un accès "vicinal".
Cette parcelle.

(12) Se présentent M^{re} DE OLIVEIRA Laurence et M^{re}
J^{re} Zochenn LABEY à 64360 NEROTIN qui font
savoir que leur parcelle AN 346 s'est vue d'une certaine
surface. Ils auraient souhaité garder la totalité de
la parcelle mais ils acceptent cette désignation.



(13) Se présente M^{me} Mousis Stéphanie pour M^{me} J^{re}
PRUE Jeanine ip. Mousis 1 chemin de la Mairie
64400 ESTOS. tel: 06 26 98 17 06. Qui dépose un
carrion à propos des parcelles AP 192 et AP 154 classées
en zone "A" avec une OAP, la parcelle AP 43 restant en agricole.
Il relève l'incongruité du classement de deux parcelles
AP 192 en zone constructible, la surface étant d'environ